

L'installation de biogaz de Guin reçoit le premier prix

FRANCIS GRANGET

«La grande particularité de notre installation de biogaz est que tout s'y récupère. Même en été, les 100% de la chaleur résiduelle ne s'évaporent pas dans la nature: elle sert à sécher le bois dans notre halle de fabrication de pellets.» Oskar Schneuwly, l'un des quatre agriculteurs à l'origine de l'Energiepark de Guin, l'a répété hier lors de la remise du 12^e Prix à l'innovation agricole, décerné tous les deux ans et présidé pour la première fois par la conseillère d'Etat Marie Garnier.

Sans doute que cette particularité n'est pas étrangère au fait que le jury ait choisi l'installation singinoise comme lauréat 2012. «Projet novateur qui alimente le réseau de distribution électrique tout en préservant le climat», le parc énergétique mis en service au printemps («La Liberté» du 8 juin) a ainsi été récompensé par un chèque de 14000 francs. Un deuxième prix – sur six projets présentés – a été décerné à une installation de filtration de l'eau pour l'alimentation d'un alpage. «Les énergies renouvelables sont décidément à l'honneur», s'est réjouie Marie Garnier.

A Guin, Oskar Schneuwly et ses partenaires, Markus Jungo, Hubert Grossrieder et Oswald



Les quatre agriculteurs de Guin ont reçu hier matin le Prix à l'innovation agricole des mains de la conseillère d'Etat Marie Garnier. ALDO ELLENA

Baeriswyl ont planché cinq ans sur le projet d'Energiepark. Alimentée par le fumier d'une trentaine d'agriculteurs de la région (20 tonnes, dont 80% provenant d'un rayon de moins de 7,5 km) et d'autres co-substrats comme le marc de café ou le petit-lait (5 tonnes), l'installation

«impressionne par son ampleur». Même si, de loin, elle se fait plutôt discrète au milieu des champs.

Membre du jury, Armin Haymoz l'a relevé lors de son éloge au gagnant: «Concrètement, de l'énergie est produite pour environ 635 ménages, 25 000 tonnes d'engrais de ferme sont transformés et, de ce fait, une réduction de CO₂ de 2000 tonnes par an est réalisée.» De plus, le substrat qui ressort au terme du processus et qui repart chez les agriculteurs comme engrais «sent moins mauvais et son bilan de fumure est meilleur».

Tout le bois utilisé pour la fabrication des pellets de chauffage provient des forêts aux alentours. Enfin, une centrale solaire aménagée sur le toit de la halle complète ce projet écologique qui, sous cette forme, est «unique dans le canton».

Un deuxième prix, d'une valeur de 6000 francs, a été remis hier à Christian Boschung, de La Tour-de-Trême. Il récompense son installation de filtration de l'eau potable en vue d'alimenter l'alpage de la Grosse-Orgevalette, dans la commune de Haut-Intyamou. «Christian Boschung y

produit du Gruyère d'alpage AOC. Afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène, il était donc nécessaire que l'eau soit potable», a rappelé Nicolas Lauper, membre du jury.

«Le système de filtration primé permet de travailler sans électricité et sans ajout de produits chimiques pour obtenir une eau de qualité. Une technologie simple, qui est toutefois une première dans le canton», précise le bureau d'ingénieurs RWB, à Broc, qui s'est chargé du projet.

En plus des deux lauréats, quatre autres projets ont été présentés, qui «témoignent de l'innovation du secteur agricole dans le canton», selon le jury. Joseph Fasel, d'Alterswil, exploite ainsi un réseau de chauffage employant les copaux de bois de la région. Michel et Barbara Savoy, à Attalens, valorisent les déchets végétaux dans une installation de compostage pour l'agriculture biologique. Verena Sottas Roggenmoser produit du safran à La Villette à titre expérimental – la petite zone d'essai actuelle pourrait toutefois être agrandie. Enfin, Sonja Vaucher propose à Tavel des vacances wellness à la ferme, une offre incluant des cours pour les enfants et les adultes. I